

ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation
de l'accréditation, de la sécurité et qualité
des produits et services

ILNAS-EN 877:1999/A1:2006

Tuyaux et raccords en fonte, leurs assemblages et accessoires destinés à l'évacuation des eaux des bâtiments - Prescriptions, méthodes d'essai et

Cast iron pipes and fittings, their joints
and accessories for the evacuation of
water from buildings - Requirements, test
methods and quality assurance

Rohre und Formstücke aus Gusseisen,
deren Verbindungen und Zubehör zur
Entwässerung von Gebäuden -
Anforderungen, Prüfverfahren und

10/2006

A decorative graphic in the bottom right corner featuring several interlocking gears in shades of blue and yellow. Overlaid on the gears is a vertical column of binary code (0s and 1s) and various mathematical symbols like plus, minus, and multiplication signs.

Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 877:1999/A1:2006 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 877:1999/A1:2006.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ILNAS-EN 877:1999/A1:2006
NORME EUROPÉENNE **EN 877:1999/A1**
EUROPÄISCHE NORM
EUROPEAN STANDARD

Octobre 2006

ICS 23.040.10; 23.040.40

Version Française

Tuyaux et raccords en fonte, leurs assemblages et accessoires destinés à l'évacuation des eaux des bâtiments - Prescriptions, méthodes d'essai et assurance qualité

Rohre und Formstücke aus Gusseisen, deren Verbindungen und Zubehör zur Entwässerung von Gebäuden - Anforderungen, Prüfverfahren und Qualitätssicherung

Cast iron pipes and fittings, their joints and accessories for the evacuation of water from buildings - Requirements, test methods and quality assurance

Le présent amendement A1 modifie la Norme européenne EN 877:1999. Il a été adopté par le CEN le 24 août 2006.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles l'amendement doit être inclus, sans modification, dans la norme nationale correspondante. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

Le présent amendement existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

Centre de Gestion: rue de Stassart, 36 B-1050 Bruxelles

Avant-propos

Le présent document (EN 877:1999/A1:2006) a été élaboré par le Comité Technique CEN/TC 203 « Tuyaux, raccords et accessoires en fonte et leurs assemblages », dont le secrétariat est tenu par AFNOR.

Cet amendement à la Norme européenne EN 877:1999 devra recevoir le statut de norme nationale, soit par publication d'un texte identique, soit par entérinement, au plus tard en avril 2007, et toutes les normes nationales en contradiction devront être retirées au plus tard en juillet 2008.

Le présent document a été élaboré dans le cadre d'un mandat donné au CEN par la Commission Européenne et l'Association Européenne de Libre Échange et vient à l'appui des exigences essentielles de la (de) Directive(s) UE.

Pour la relation avec la (les) Directive(s) UE, voir l'Annexe ZA, informative, qui fait partie intégrante du présent document.

L'Annexe ZA inclut les exigences du mandat donné dans le cadre de la Directive UE « Produits de construction » (89/106/CEE). Le marquage CE sera apposé seulement si les prescriptions indiquées en Annexe ZA sont remplies.

Si l'évaluation de conformité est requise pour des raisons de réglementation, l'Annexe D s'applique.

Pour des raisons de conformité aux règles des EN et au mandat M/131 « Tuyaux, réservoirs et accessoires de tuyauterie non en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine », l'EN 877:1999 a été modifiée par extension avec une Annexe ZA (voir résolutions CEN/BT 113/1994 et CEN/BT 63/1996) et par une modification de l'Annexe D concernant l'évaluation de conformité. Cet amendement est décrit dans les pages suivantes.

En outre, l'amendement des parties suivantes de l'EN 877:1999 est devenu nécessaire.

Selon le Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, les instituts de normalisation nationaux des pays suivants sont tenus de mettre cette Norme européenne en application : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

2 Références normatives

Supprimer

EN ISO 9001

EN ISO 9002

ISO 4633

Ajouter

EN 681-1, *Garnitures d'étanchéité en caoutchouc — Spécification des matériaux pour garnitures d'étanchéité pour joints de canalisations utilisées dans le domaine de l'eau et de l'évacuation — Partie 1 : Caoutchouc vulcanisé*

EN 13501-1, *Classement au feu des produits et éléments de construction — Partie 1 : Classement à partir des données d'essais de réaction au feu*

EN 13823, *Essais de réaction au feu des produits de construction — Produits de construction à l'exclusion des revêtements de sol exposés à une sollicitation thermique provoquée par un objet isolé en feu*

EN ISO 1716, *Essais de réaction au feu des produits de construction — Détermination de la chaleur de combustion (ISO 1716:2002)*

EN ISO 9001:2000, *Systèmes de management de la qualité — Exigences (ISO 9001:2000)*

EN ISO 11925-2, *Essais de réaction au feu — Allumabilité des produits de bâtiment soumis à l'incidence directe de la flamme — Partie 2 : Essai à l'aide d'une source à flamme unique (ISO 11925-2:2002)*

3.11 Remplacer **essai de type** par **essai initial de type**

Toutes les occurrences « essai de type » dans la norme doivent être remplacées par « essai initial de type ».

4.1.3 *Supprimer*

Remplacer par

4.1.3 **Réaction au feu**

Les tuyaux et raccords en fonte non revêtus, leurs assemblages et accessoires sont de classe A1 sans essai préalable selon la décision 96/603/CE amendée.

Les revêtements intérieurs des produits dans les conditions d'utilisation finale (assemblés dans un réseau d'évacuation) ne sont pas concernés car ils ne sont pas exposés au feu (il est possible qu'une très faible quantité de fumée se dégage, mais elle sera évacuée vers l'extérieur des bâtiments par des ventilations principales). Les garnitures de joint ne sont pas non plus concernées car, dans les conditions d'utilisation finale, elles ne sont pas exposées au feu et représentent une très faible quantité de matière organique.

Selon l'EN 13501-1, comme le pouvoir calorifique supérieur (PCS) des produits à l'état installé (tuyaux, raccords, assemblages, leurs composants et matériaux), en raison de leur masse volumique et de leur poids, satisfera toujours à la prescription de PCS concernant le produit dans son intégralité ($\leq 3,0$ MJ/kg), la classification de réaction au feu doit être obtenue comme suit :

- les revêtements extérieurs, s'ils contiennent plus de 1 %, en poids ou en volume (on retiendra la valeur la plus défavorable) de matière organique répartie de manière homogène, doivent satisfaire aux prescriptions du 4.6.3 sur l'inflammabilité ou le pouvoir calorifique supérieur, en fonction de la classe prévue de réaction au feu

et

- les produits assemblés (y compris les tuyaux revêtus, les raccords revêtus et les manchons), doivent être soumis à essai conformément à l'EN 13823 (objet isolé en feu), à l'aide des adaptations de montage décrites à l'Annexe H, et doivent satisfaire aux critères de classification ainsi qu'aux classifications supplémentaires de l'EN 13501-1 pour la classe prévue de réaction au feu.

NOTE Voir F.2.

4.1.4 Protection contre le bruit

Supprimer les paragraphes existants

Remplacer par

NOTE 1 Pour les réseaux installés, il peut y avoir des réglementations d'installation nationales concernant la protection contre le bruit, et les fabricants pourraient fournir des informations concernant des solutions permettant de satisfaire aux prescriptions (voir aussi Annexe F).

NOTE 2 La protection contre le bruit ne fait pas l'objet d'un mandat dans le cadre de la Directive sur les produits de construction. Il n'existe pas de réglementations nationales concernant le bruit en relation directe avec le produit.

Ajouter

4.1.5 Substances dangereuses (substances soumises à une réglementation)

Les matériaux constitutifs des produits ne doivent pas dégager de substances dangereuses (substances soumises à une réglementation) en quantité supérieure aux niveaux maxima autorisés spécifiés par une Norme européenne relative à ces matériaux, ou aux niveaux maxima autorisés par les réglementations nationales du territoire de destination.

4.2.2 Diamètre extérieur (DE)

Supprimer la NOTE 2 du Tableau 1 et renuméroter la NOTE 3 en NOTE 2.

4.6.3 Revêtements extérieurs

Supprimer

— résistance à la flamme : non facilement inflammable si soumis à une flamme extérieure.

Remplacer par

Pour une classification des produits assemblés dans un réseau d'évacuation dans les classes E à B (voir EN 13501-1, tableau sur les « classes de performances de réaction au feu pour les produits de construction, hormis les revêtements de sols »), chaque revêtement doit satisfaire aux prescriptions suivantes lors de l'essai selon 5.7.3.3 :

— Inflammabilité : critères de classification et classifications supplémentaires selon l'EN 13501-1 spécifiques à la classe

Pour une classification A2 des produits assemblés dans un réseau d'évacuation (voir EN 13501-1, tableau sur les « classes de performances de réaction au feu pour les produits de construction, hormis les revêtements de sols »), le pouvoir calorifique supérieur des revêtements extérieurs, noté $PCS_{\text{revêt.ext.réseau}}$, doit satisfaire aux prescriptions de l'EN 13501-1 concernant les composants externes, les essais et calculs étant effectués selon 5.7.3.3 :

- pouvoir calorifique supérieur des revêtements extérieurs, $PCS_{\text{revêt.ext.réseau}}$:
 - si les revêtements extérieurs sont des composants substantiels, $PCS_{\text{revêt.ext.réseau}} \leq 3 \text{ MJ/kg}$;
 - si les revêtements extérieurs sont des composants non substantiels, $PCS_{\text{revêt.ext.réseau}} \leq 4 \text{ MJ/m}^2$.

4.7.3.1

Remplacer les nuances « X8CrTi17 et X8CrNb17 » par les nuances « X3CrTi17 et X3CrNb17 ».

4.7.3.3

Supprimer

— Conforme à l'ISO 4633

Remplacer par

— Conforme à l'EN 681-1

4.10.1 Généralités

Supprimer

Les tuyaux, les raccords et les accessoires, comme les éléments de serrage, les manchons et les garnitures de joint doivent être marqués de façon lisible et indélébile et doivent porter au moins les informations suivantes :

Remplacer par

Si le fabricant déclare ses produits conformes à la présente Norme européenne, les tuyaux, les raccords et les accessoires, comme les éléments de serrage, les manchons et les garnitures de joint doivent être marqués de façon lisible et indélébile et doivent porter au moins les informations suivantes :